maj 30 mai

L'ACTION ASSOCIATIVE FERA-T-ELLE ADVENIR LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ?

L'enjeu est simple : gagner en efficacité et accroître la portée et l'importance des actions menées par les associations citoyennes en conscientisant davantage le caractère déterminant de leur inscription dans le champs de l'économie… et plus précisément de l'économie solidaire !

Car, doctement, nombre d'associations expliquent combien elles sont hors du champ de l'économie. Mus par des objectifs d'intérêt général et/ou d'intérêt collectif, leurs responsables croient encore fréquemment que leur choix (honorable!) consistant à ne pas agir dans le cadre de l'économie marchande, lucrative, classique équivaut à évoluer dans un autre monde… économique.

Or, il n'y a qu'un seul monde et qu'un seul monde économique, en revanche il y a plusieurs définitions de l'économie. Ce que touchent d'ailleurs du doigt les associations lorsqu'elles prennent en compte le bénévolat ou les « mises à dispositions gratuites » et autres « apports en industrie » dans leur budget annuel ou lorsqu'elles décrivent l'hybridité de leurs ressources qui n'ont pas toutes une traduction monétaire.

POLANYI, AU SECOURS DE LA RÉINVENTION DE L'ASSOCIATIONNISME !

Les préfectures, au moment où elles délivrent les récépissés de création d'association loi de 1901, devraient dispenser une courte formation accélérée, obligatoire, permettant de connaître les travaux de K. Polanyi ! En effet, d'évidence, comme l'a bien montré cet économiste trop méconnu, la production et l'échange des biens et services destinés à répondre aux besoins humains ne passent pas par les seules modalités du marché mais mettent à l'œuvre d'autres logiques, anthropologiques, élémentaires de réciprocité, de redistribution et d'économie domestique… Hélas cette évidence est de celles qui, à l'instar de la lettre volée d'E.A Poe est d'autant mieux cachée qu'elle est finalement sous les yeux de tous !

L'intégration des préoccupations économiques n'a pourtant pas toujours été aussi absente de la manière dont se définissaient les initiatives citoyennes, collectives, associatives, tout cela est le fruit d'une double histoire : celle de la façon dont les tenants d'une économie orthodoxe (résumant l'économie à l'économie de marché) ont imposé leur vision comme la seule possible d'une part. Et d'autre part, celle de deux siècles d'action associative adossée à la lente construction de notre édifice républicain. Il nous faut donc revenir à la source de l'associationnisme[1] et à cette période 1789-1848 pour comprendre le sens des insurrections et révoltes ou révolutions portées à partir des regroupements associatifs de ces années-là.

1 Associationnisme défini par J-L Laville comme : « *le projet de démocratisation de la société mené à partir d'actions collectives, libres et volontaires, ayant pour but l'égalité.* »

À cette époque, la vraie république est sociale c'est-à-dire qu'elle ne repose pas sur une recherche d'égalité simplement formelle des droits, on ne se contente pas de la théorie… Le mouvement ouvrier cherche à l'imposer dans la réalité des conditions matérielles d'existence. « *Le peuple ne s'est pas battu seulement pour obtenir la réforme électorale. La République qui a été proclamée n'est que la meilleure forme de gouvernement. Ce que le peuple réclame, ce sont les réformes économiques, c'est qu'on améliore réellement la condition morale et matérielle de tous les travailleurs. »* affirme ainsi Victor Considérant. En créant des «proto-associations » qui ont alors pour noms « sociétés de secours mutuels », « clubs », « sociétés de solidarités », « sociétés fraternelles », ce sont bien d'autres voies d'organisations sociales qui permettent le véritable exercice de la citoyenneté qui sont explorées. Ainsi durant toute la première moitiée du XIXème siècle, dans ces structures, à partir de la mise en place d'entraides concrètes, locales s'élaborent aussi, collectivement, des solutions, des propositions et des revendications, indissociablement, sociales, politiques et économiques contre les inégalités les plus criantes… *« autant de bornes placées pour saper les fondements de l'exploitation de l'homme par l'homme*[2] *»* et c'est tout cela qui va créé le ferment de la « révolution oubliée[3] » de 1848.

L'idée principale est qu'il ne peut y avoir de démocratie réelle dans un système économique qui engendre de si profonde iniquités. Les révoltes des canuts en 1831 et 1834 par exemple expriment bien cela : en descendant des pentes de la Croix Rousse, leur objectif n'est pas la prise par la force d'une institution politique comme l'hôtel de ville mais c'est avant tout d'avoir un tarif, c'est cette revendication d'ordre économique qui leur paraît être, avant tout, déterminante ! Simplement, car, être entièrement dépendant d'un patron, être à ce point non-autonome c'est de pas être libre, c'est donc n'avoir aucune chance d'être en capacité de devenir citoyen. La lutte contre le marchandage par exemple, constitue l'une des bases les plus importantes des mouvements sociaux de l'époque. Et sur cette dimension économique des enjeux, rappelons-nous également de cette formule qui servira à Proudhon pour résumer le mouvement de 1848 : *« quel est ton nom, révolution de 1848 ? Je m'appelle droit au travail »*, d'ailleurs n'est-ce pas la sinistre décision de fermer les ateliers nationaux qui (re)mettra le feu aux poudres en Juin de cette années-là ?
Cette période associationniste s'achève donc dans le sang avec cette brutale expiation du « printemps des peuples » de 1848. Les décennies suivantes verront bien un certain nombre de progrès sociaux (et leurs traductions légales) mais ceux-ci seront marqués par une grande ambivalence. Car oui, un premier cadre législatif officialisant les coopératives naîtra en 1867, les syndicats seront reconnus par loi en 1884, les mutuelles en 1896, puis au tournant du siècle la célèbre de 1901 relative au contrat d'association mais le creuset commun associationniste à tous ces outils d'émancipation se désagrégera, se disloquera et les revendications se penseront désormais dans des silos propres à chacun de ces statuts alors que l'une des principales forces de ce mouvement associationnisme consistait justement dans la capacité à englober sans les distinguer, et au contraire en les reliant, des aspirations sociales, syndicales, économiques et politiques.

2 Michèle Riot-Sarcey Le procès de la liberté (une histoire souterraine du XIXème siècle) Éditions La Découverte – page 42
3 Michèle Riot-Sarcey, Maurizio Gribaudi 1848, la révolution oubliée Éditions La Découverte

Et surtout, en même temps qu'était occultée cette histoire associationniste (y compris par les marxistes!) s'imposait une nouvelle façon binaire d'envisager l'idéologie du progrès, celui-ci n'étant plus vu que comme le résultat de l'action combinée des deux acteurs principaux: les acteurs du marché pour la création de richesse, la puissance publique chargé d'en assurer une redistribution… Dans ce nouveau schéma directeur, contrairement au premier XIXème siècle les associations ne tiennent plus le premier plan et n'ont plus la plume de l'écriture de l'Histoire, se situant simplement dans l'orbite de la sphère sociale des autorités publiques. L'impulsion autogestionnaire de l'associationnisme pionnier se trouve dissoute dans l'organisation d'une « solidarité par délégation » où les plus nécessiteux sont moins vus en sujet politique qu'en assujetties sociaux, bénéficiaires ou simples usagers. Dans cette optique, le militantisme économique est abandonné car ce sont les forces productives et productivistes qui en sont les seuls responsables… Tout va se passer comme si la conduite des affaires économiques ne devait décidément pas être l'affaire du peuple.

DU XIXème AU XXIème SIÈCLE, D'UN ASSOCIATIONNISME À L'AUTRE ?

Pour guider leurs espérances dans la construction d'une république démocratique et sociale, les révolutionnaires de 1848 avait ce mot d'ordre « *nul n'a le droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire. »* Plus d'un siècle après, la logique du système dominant est, mot pour mot, inversé si l'on s'en tient à cette définition du capitalisme par Martin Luther King « *prendre l'essentiel aux masses pour donner le superflu aux classes [aisés]* ». L'équation consiste donc dorénavant de « *passer d'un système de trop pour quelques uns à assez pour tous*[4] » mais une des difficultés est de la résoudre rapidement car elle se pose désormais dans le cadre d'un compte à rebours égrené par les rapports du GIEC et, depuis le rapport Meadow de 1972, nous savons qu'il faut réformer nos pratiques pour ne pas être incapable de vivre dans les limites imposées bio-sphère, c'est-à-dire, littéralement, en extra-terrestre.

Là où l'économie classique n'est parvenue qu'à engendrer un système mortifère et autodestructeur, il s'agit maintenant de créer une économie solidaire, celle de la planification écologique, organisant les coopérations sociales pour ne pas vivre hors-sols, hors des frontières naturelles imposés par les lois de la physique et c'est précisément là que l'économie associative a un rôle à jouer. *« notre économie (…) constitue ce que sera ou devrait être l'avenir. C'est un modèle pour le futur et qui n'a pas encore eu son heure de gloire. Tous les éléments du contexte y contribuent : que ce soit les enjeux climatiques, les inégalités sociales massives qui vont s'accroître, les reculs en matière de lutte contre la pauvreté dans notre pays et ceux qui nous entourent, l'absurdité d'un modèle économique financiarisé qui touche à ses limites et qui pourtant laisse les États impuissants à se réformer. Les marchés sont disqualifiés pour répondre à une crise comme celle que nous traversons. Dans ce cadre l'économie associative, par sa dimension non-lucrative, s'avère d'une grande pertinence. Elle est fondamentalement écologique car non fondée sur la prédation des ressources naturelles (…) c'est une économie citoyenne qui constitue une réponse, une alternative pour demain*[5]»

4 Extrait d'interview d'Éloi Laurent – les Matins de France Culture 26 mai 2022

5 Philippe Jahshan, président du Mouvement Associatif Chapitre « un monde associatif à la croisée des chemins » in Quel monde associatif demain ? Ouvrage collectif coordonné par P. Coler, MC Henry, JL Laville et G. Rouby aux éditions Érès – page 79

Cette citoyenne économique est déjà là, à l'œuvre, souvent inconsciemment (ce qui limite sa portée), dans les pratiques associatives et elle consiste à donner à chacun la capacité de participer à l'organisation de la cité. Elle contribue donc non pas à résoudre mais à commencer à résorber les tensions nées de cette aporie bien posée par Habermas entre le développement du capitalisme (qui engendre des inégalités) et la promotion de la démocratie (qui postule une égalité). Pour lui donner une ampleur, reste à travailler sur la combinaison de trois éléments dont le développement est interdépendant :

- le soutien aux pratiques d'économie solidaire du monde associatif : dans le cadre du projet « ecoosystème » par exemple (reposant sur un triptyque composé d'une réappropration citoyenne des politiques monétaires avec les MLC[6], un nouveau cadre fiscal et la « révolution comptable [7]» conçue via la comptabilité CARE) ou encore l'exploration pratique d'enjeux autour des communs comme parviennent à le faire remarquablement des initiatives comme la foncière antidote où le réseau clip qui réinterroge pragmatiquement le concept de propriété. Cet ensemble de propositions portées par des acteurs de terrain, reliées entre eux via des communs numériques comme le Transiscope est indéniablement porteurs d'espoirs.
- Un travail conceptuel pour accompagner et renforcer ces mises en pratiques permanentes. Préciser ce que peut être l'économie du bien être (en antinomie avec celle de la croissance du PIB adjoint à l'objectif du plein emploi) avec une batterie d'indicateurs et une réflexion théorique pour repenser l'évaluation des actions autour des termes de sobriété, satiété, médiété. Cela paraît tout aussi indispensable car de nature à faciliter la traduction et la cristallisation des pratiques en terme de droits humains fondamentaux.
- Un dialogue avec le personnel politique afin d'ouvrir des débouchés programmatiques, en termes d'actions et de politiques publiques afin que ces alternatives ne restent pas cantonnés à des marges.

L'écriture et l'étayage concret de ce nouveau récit souhaitable pour un devenir de la société alliant protection et émancipation sont déjà engagés, à nous de construire les conditions de son déploiement, le plus rapidement et, autant que faire se peut, sereinement, possible.

6 Monnaies Locales Complémentaires

7 Jacques Richard Révolution comptable aux éditions de l'Atelier